

VENTE PAR ADJUDICATION

Au plus offrant et dernier
enchérisseur, à l'extinction des feux.
En l'audience des criées du
Tribunal de Grande Instance de
Chartres au Palais de Justice de
ladite ville, 3 rue Saint-Jacques

**SCP Alain MALET
et Guillaume BAIS**
Avocats au Barreau de CHARTRES
2, rue Percheronne - 28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 28 38 20

Le jeudi 21 septembre 2017 à 14 h 00

Dans un **ensemble immobilier**

sis commune de DREUX (Eure-et-Loir)

106 avenue du Général-Leclerc

Résidence Foulonval, Escalier 14, Logement n° 136

Un appartement de 68,52 m² comprenant un séjour (27,01 m²) en forme de L, une cuisine (7,20 m²), cellier (1,31 m²), trois chambres (8,97 ; 8,94 m² et 8,97 m²), salle de douche (3,30 m²) et WC (0,93 m²). Sol linoléum, chauffage collectif, chauffe-eau individuel au gaz de ville. Une cave (6,70 m²).

L'ensemble immobilier est cadastré section AM n° 133 pour 1 ha 22 a 11 ca, lot n° 324 et les 4/31036^{èmes} des parties communes générales, lot n° 275 et les 227/31036^{èmes} des parties communes générales.

La copropriété est gérée par son syndic, la SARL DREUX IMMOBILIER, 12 rue Esmerly Caron à DREUX.

Mise à prix : 30 000€

Fait à CHARTRES, le 24 juillet 2017
Signé : Alain MALET

Les visites auront lieu le vendredi 8 septembre 2017 de 14 h 30 à 16 h 30 sur place, en présence de la SCP Bertrand DOIZY, Huissier de Justice à DREUX.

La vente aura lieu aux charges, clauses et conditions indiquées au cahier des conditions de vente dressé par Maître Alain MALET, Membre de la SCP Alain MALET & Guillaume BAIS, Avocat, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES. Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat.

Les acquéreurs devront se munir d'un extrait d'acte de naissance ayant moins de six mois de date, d'une pièce d'identité, d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 euros, libellé à l'ordre de la CARPA, et pour les sociétés, d'un extrait K bis.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- À Maître Alain MALET, membre de la SCP Alain MALET & Guillaume BAIS, Avocat au Barreau de Chartres (Tél. 02 37 28 38 20)
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de CHARTRES où le cahier des conditions de vente est déposé (Tél. 02 37 18 72 56)
- Sur le site internet du Barreau de Chartres : www.ordredesavocats-chartres.com